

## **Tensions hivernales, réduction des consommations d'énergie de 10% en deux ans**

### **Les mesures d'urgence du GIMELEC**

Rapport annuel après rapport annuel, RTE rappelle les faibles marges de sécurité disponibles dont bénéficie le système énergétique français en matière de sécurité d'alimentation à partir de 2021, et ce pour un certain nombre d'années.

Depuis, la crise sanitaire a bouleversé le planning de maintenance des centrales électronucléaires, des phénomènes de corrosion ont été découverts tandis qu'une guerre en Ukraine s'est déclarée.

Les conséquences sont connues :

- Une disponibilité faible du parc nucléaire en France ;
- Des incertitudes sur l'approvisionnement en gaz ;
- Des prix de l'énergie en forte augmentation.

Une incertitude encore plus forte pèse désormais sur la capacité du système français et européen à assurer l'équilibre offre-demande les hivers prochains. Face à ce constat et à la volonté du gouvernement de réduire nos consommations d'énergie de 10% sous 2 ans, le GIMELEC formule un certain nombre de propositions.

Mesure 1 : S'assurer du bon fonctionnement des GTB en proposant un contrôle gratuit des installations existantes	2
Mesure n°2 : Asservir la GTB aux alertes ECOWATT (pilotage dynamique).....	4
<ul style="list-style-type: none"> <li>Palier 1 - implémentation des 3 scénarios de flexibilité/effacement (vert, orange et rouge) pour déclenchement manuel.....</li> </ul>	4
<ul style="list-style-type: none"> <li>Palier 2 : Réglage automatique de la GTB selon les 3 scénarios flexibilité/effacement .....</li> </ul>	4
Mesure n°3 : inciter à paramétrer les GTB selon la consommation nationale et/ou réduction du talon de consommation (pilotage statique) .....	5
Mesure n°4 : Déployer la plateforme GOFLEX.....	6
Mesure 5 : amplifier les actions de formation et de communication .....	7

### Quelques chiffres clés

En tant que représentant des industriels des systèmes de pilotage présents dans les bâtiments tertiaires, le GIMELEC souhaite en préambule rappeler un certain nombre de chiffres :

- Le parc tertiaire en France représente 16% de la consommation d'énergie finale (30% pour le logement)
- Très hétérogène, il est composé de 2,5 millions de bâtiments, représentant au total 1000 millions de m<sup>2</sup>, 1/3 public - 2/3 privé ;
- Environ 30 000 bâtiments tertiaires font plus de 5 000 m<sup>2</sup>. Le GIMELEC estime qu'un tiers de ces grands bâtiments sont équipés de GTB, mais que la majorité d'entre elles sont inactives ou non optimisées ;
- Un système de Gestion technique du bâtiment (GTB) efficace permet d'une part jusqu'à 30% d'économie d'énergie et d'autre part la modulation à la hausse comme à la baisse des bâtiments, autrement dit la flexibilité.

## **Mesure 1 : S'assurer du bon fonctionnement des GTB<sup>1</sup> en proposant un contrôle gratuit des installations existantes**

Cette disposition permettrait de remettre en fonctionnement et/ou reparamétrer les GTB aujourd'hui mal voire plus exploitées, générant ainsi des économies d'énergies qui pourraient parfois être conséquentes.

Elle permettrait également de :

- Valider l'éligibilité à la mesure « Implémentation des scénarios de flexibilité/effacement » (voir mesure n°2), en fonction du coût pour programmer des scénarios de flexibilité et de l'impact potentiel d'effacement ;
- Définir une organisation pour le bon suivi dans la durée du système GTB
- Définir un plan d'action pour assurer la conformité au décret BACS<sup>2</sup> d'ici 2025 et/ou pour permettre au bâtiment concerné de devenir éligible, si tel n'est pas déjà le cas, à la mesure « implémentation scénarios de flexibilité ».

Cette action financée par l'Etat passerait par le recrutement d'auditeurs via un appel d'offres « Marché national de référencement » sur la base d'un cahier des charges (de type : un call center, une méthodologie d'audit technique et organisationnel, un rapport de préconisation, habilitation confidentiel défense sur sites sensibles)

Coût moyen estimé de l'audit : entre 1200 et 4500 euros selon le bâtiment

Nombre de bâtiments à cibler : environ 10 000

*NB : cette campagne d'audits est nécessaire pour identifier la totalité des gisements de flexibilité sur le territoire. Face au degré d'urgence et au risque de défaut de main d'œuvre à court terme, le GIMELEC invite à prioriser l'Audit des Bâtiments à GTB récentes (<5ans).*

Suites à donner à moyen terme :

1. Instaurer un Contrôle technique obligatoire des GTB, à l'image du Contrôle technique automobile, tous les 2 ans, sur cette même base méthodologique (si pas intégré aux contrats d'entretien tel qu'imposé dans le Décret BACS)
2. Aide à la mise en place (et à l'upgrade vers) des GTB de classes B et A (selon la norme 52 120) via une bonification de la fiche CEE GTB déjà existante
3. Communiquer largement sur cette dernière et les exigences du décret BACS.

---

<sup>1</sup> Gestion Technique du Bâtiment (GTB) ou Building Automation Control System (BACS) en anglais

<sup>2</sup> <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042128488/>

## **Mesure n°2 : Asservir la GTB aux alertes ECOWATT (pilotage dynamique)**

Cette disposition a pour objectif de rétribuer la synchronisation des GTB avec le signal ECOWATT de RTE en vue de déclencher des scénarios préprogrammés d'effacement selon les besoins du réseau électrique (niveau vert, orange ou rouge).

Deux paliers peuvent être envisagés :

- **Palier 1 - implémentation des 3 scénarios de flexibilité/effacement (vert, orange et rouge) pour déclenchement manuel**

Cette prestation vise à implémenter les scénarios prédéfinis dans la GTB afin que le gestionnaire de site puisse déclencher chaque scénario très facilement – en appuyant sur un bouton sur son écran de contrôle par exemple.

Le coût de l'implémentation et un cahier de charges succinct auront été définis lors de l'audit objet de la mesure n°1. Dans ce cadre, la prestation serait intégralement financée pour les bâtiments jugés éligibles. Un financement partiel pour certains bâtiments moins intéressants pourrait être aussi être envisagé (fort potentiel mais complexité technique pour implémenter les scénarios de flexibilité)

Cette action financée par l'Etat passerait par le recrutement d'intégrateurs au travers d'un appel d'offre « Marché national de référencement ».

Coût moyen estimé de la prestation :

- Cas de GTB récentes (<5ans) : entre 6 000 et 7500 euros
- Cas de GTB anciennes (>5ans) ou nécessitant ré-instrumentation : 13 000 et 20 000 euros
- Coût annuel de maintenance estimée à environ 2.500 € / an

NB : l'assiette de bâtiments peut être définie en fonction du volume de flexibilité à mobiliser.

NB 2 : le GIMELEC recommande de prioriser cette action d'implémentation des 3 scénarios sur les GTB récentes pour sécuriser un volume conséquent d'effacement dès cet automne.

- **Palier 2 : Réglage automatique de la GTB selon les 3 scénarios flexibilité/effacement**

Cette prestation vise à implémenter un mécanisme automatique de déclenchement des scénarios de flexibilité afin de s'assurer de la mobilisation effective de la flexibilité des bâtiments en fonction des signaux ECOWATT (et/ou autres).

La passerelle informatique nécessaire au fonctionnement permettra également de contrôler le bon fonctionnement et la flexibilité réelle mobilisée pour chaque bâtiment.

Le modèle économique de la prestation défini par l'Etat en concertation avec les parties prenantes, pourrait s'appuyer sur des critères tels que : la valorisation attendue de la flexibilité, la rapidité d'implémentation et attractivité souhaitée, rétribution etc.

Cette action financée par l'Etat passerait par le recrutement de prestataires pour l'installation de la passerelle technique compatible avec l'API ECOWATT et des plateformes des agrégateurs.

Coût moyen estimé : 10 000 € pour la mise en place de la passerelle et tout l'interfaçage à la GTB, API ECOWATT et autres interfaces des agrégateurs.

Coût annuel de maintenance (licences et mise à niveau des plateformes software, etc.) estimée à 1500 € / an.

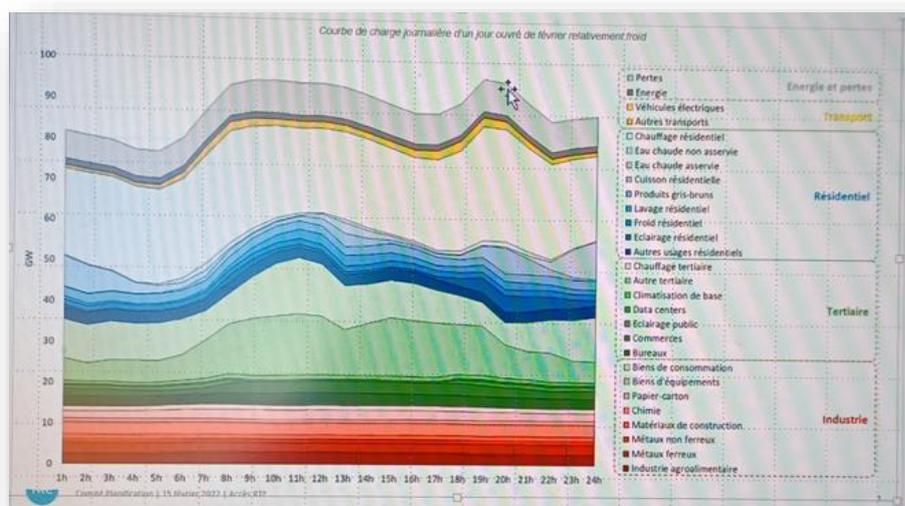
NB : L'opérationnalité immédiate de ces deux paliers repose sur deux axes :

- Proposer un modèle économique « super incitatif » (RTE/ENEDIS) pour rendre la flexibilité/effacement intéressant(e) économiquement à minima pendant les prochaines 4 années
- Définir les API nécessaires pour que les systèmes deviennent interopérables (travail à mener avec les parties prenantes : industriels, agrégateurs, opérateurs de réseau, etc.).

### Mesure n°3 : inciter à paramétrer les GTB selon la consommation nationale et/ou réduction du talon de consommation (pilote statique)

Pour ce faire, une prime « Contribution effort énergétique » ou une incitation tarifaire des fournisseurs d'énergie pourrait être mise en place. Cela rétribuerait les bâtiments tertiaires qui paramètrent leur GTB de manière à lisser la consommation électrique nationale (par exemple : lancement du chauffage par anticipation avant 9h puis diminution en cours de matinée pour abaisser le plateau haut, reprise vers 13h et nouvelle baisse du chauffage vers 17h pour réduire la pointe de 18/19h, etc.).

La relance des offres tarifaires avec différentes plages temporelles (type Heures Pleines /Heures Crues) dans le secteur tertiaire constitue une piste de court terme intéressante (elles sont à ce stade peu développées).

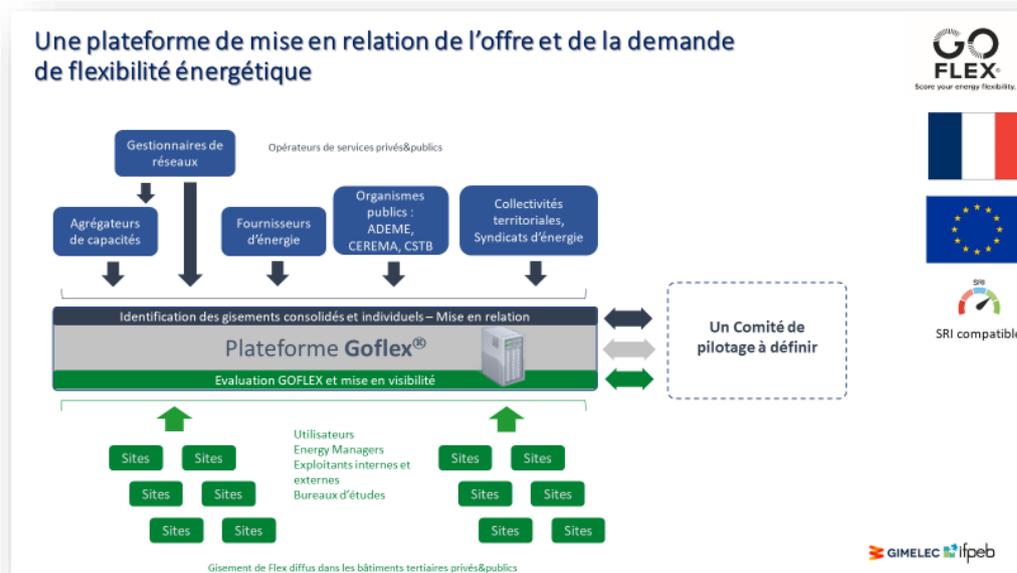


**Prime à la réduction du talon de consommation** du bâtiment : type bonus 1000€ par tranche de 10%, suite à une période d'observation de 6 mois

## Mesure n°4 : Déployer la plateforme GOFLEX

A l'image de l'étiquette énergétique, GOFLEX<sup>3</sup> est d'abord une méthodologie qui permet de caractériser la capacité d'un bâtiment à s'effacer lorsque le réseau le requiert.

Déclinaison numérique et sorte de « Bon coin de la Flex », la plateforme GOFLEX permettra, sur la base de cette méthodologie commune, la mise en relation de l'offre et de la demande de flexibilité/effacement.



Budget global : 2,1 Millions d'€ (étalé sur 5 ans)

- Développement informatique exploitation et maintenance de la Plateforme numérique GOFLEX  
Coût estimé : 750 000€
- Campagne de communication et de recrutement des sites tertiaires pour intégrer la plateforme GOFLEX  
Coût estimé : 300 000€
- Accompagnement gratuit des 500 premiers bâtiments réalisant leur évaluation GOFLEX – Coût estimé : 1 000 000€ (en moyenne 2000€ par bâtiment)

*NB : les résultats des évaluations GOFLEX pourrait être déclarés sur la plateforme OPERAT, l'aspect obligatoire ou incitatif étant à discuter.*

*NB : l'ouverture de la plateforme à l'échelle européenne est à envisager à moyen étant donné les mêmes problématiques et besoins constatées chez nos voisins.*

<sup>3</sup> <https://gimelec.fr/communique-de-presse-colloque-flexibilite-energetique-des-batiments-lancement-dune-plateforme-digitale-pour-accelerer-la-flexibilisation-energetique-dans-le-tertiaire/>

## **Mesure 5 : amplifier les actions de formation et de communication**

Afin d'amplifier les bénéfices des mesures précitées, il est indispensable d'accélérer la formation des installateurs, intégrateurs, des économes de flux à l'installation/intégration/l'exploitation des solutions de pilotage énergétique et numérique dans les bâtiments.

Une communication forte doit également accompagner ces mesures pour expliquer leur sens tant écologique que géopolitique et soulignant également les bénéfices économiques et les valeurs ajoutées humaines des systèmes de pilotage des consommations d'énergie : économies de facture, développement de nouveaux services aux occupants et aux exploitants des bâtiments, confort, qualité de l'air, optimisation & gestion des espaces, des accès, intégration de la recharge de véhicules électriques, etc.